

## Mouette mélanocéphale, *Larus melanocephalus* (Temminck, 1820)

Classification (Ordre, Famille) : Charadriiformes, Laridés

### Description de l'espèce

L'adulte de Mouette mélanocéphale possède un plumage blanc immaculé. En plumage nuptial, la tête se couvre d'un capuchon noir de jais, qui descend assez bas, tandis qu'en hiver, une marque noire, plus ou moins importante, est visible en arrière de l'œil. Le bec, assez épais, est rouge carmin avec une marque noire sub-terminale ; il est de la même couleur que les pattes. Cercle orbital blanc disjoint.

L'espèce présente plusieurs séquences de plumage. Le plumage de premier hiver (oiseau de première année et début de seconde année) est marqué de plumes brunes sur les couvertures et les rémyges tertiaires, les primaires sont largement brun noir ; barre noire à la queue. Les parties nues (bec, pattes) sont également noires. Les individus en plumage de « deuxième année » ressemblent à l'adulte en plumage internuptial, avec des marques noires sub-terminales sur les primaires. Le rouge du bec et des pattes est plus terne, la marque noire sur le bec plus étendue.

Il n'existe pas de dimorphisme sexuel marqué chez cette espèce.

La mue suit un processus propre à de nombreuses espèces de mouettes. La mue postnuptiale, complète, a lieu entre juin et octobre. Dès le mois d'août le capuchon noir a disparu. La mue pré-nuptiale est partielle, et concerne la tête et le corps, quelques couvertures internes et une ou deux rémyges secondaires. Elle a lieu entre janvier et mars-avril. Dès février, l'adulte acquiert son capuchon. La mue postjuvénile est partielle et concerne la tête et le corps. Elle se déroule entre août et octobre ou novembre. Les mues ultérieures suivent la séquence de celle de l'adulte [bg7].

Le cri de la Mouette mélanocéphale est le plus souvent un peu guttural et plaintif, montant puis descendant (JCR, CD2/pl.66).

Longueur totale du corps : 37 à 40 cm. Poids : 220-380 g.

### Difficultés d'identification (similitudes)

La Mouette rieuse *L. ridibundus* adulte ressemble un peu à la Mélanocéphale. De taille inférieure, elle est en général moins massive, avec un bec plus fin, de couleur brun rouge, les pattes sont plus ternes. Le capuchon est brun chocolat et non noir, descendant moins bas sur la nuque. De plus, le bout des rémyges primaires est marqué de noir et une plage blanche le précède, tranchant un peu sur le dos et le reste des ailes qui est gris très pâle (et non blanc). Les jeunes sont également plus graciles, moins grisâtre (plus brun roux).

### Répartition géographique

La Mouette mélanocéphale niche uniquement en Europe, de la France, à l'ouest, jusqu'à la mer Noire (où elle est commune), notamment en Ukraine. Sur le pourtour méditerranéen, elle niche de la Camargue à la Turquie et surtout en Italie et en Grèce. Elle est également présente en nombre limité, dans le nord-est de l'Espagne, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Europe centrale, mais de manière assez importante aux Pays-Bas [bg13].

L'espèce hiverne le long du littoral atlantique français (jusque dans la Manche et la mer du Nord), mais aussi en Méditerranée, en mer Noire et, en nombre plus limité en Afrique du Nord-Ouest.

En France, l'espèce est nicheuse depuis 1965 et en nombre croissant. Les principaux bastions sont sur le littoral, en Camargue (Bouches du Rhône, Gard) et dans l'Hérault, puis dans le Pas-de-Calais et en Vendée. A l'intérieur des terres, c'est surtout le long de la Loire (Loiret, Indre-et-Loire et Maine-et-Loire). Ailleurs, elle est plus rare mais s'implante peu à peu en Haute-Normandie (Eure), en Ile-de-France (Seine-et-Marne, Yvelines), en Alsace (Bas-Rhin) [bg5]. Plus irrégulière en Loire-Atlantique, Sarthe et ailleurs. Ses populations présentent des fluctuations interannuelles marquées.

Dès la fin de l'été, de gros contingents d'oiseaux arrivent sur les côtes françaises, notamment sur celles du Nord/Pas-de-Calais (oiseaux néerlandais, mais aussi d'Europe centrale et d'Ukraine). De même, un mouvement se fait sentir le long du littoral méditerranéen. L'hivernage a lieu de la frontière belge à celle de l'Espagne, principalement entre Loire et Gironde. Dans le Sud et l'Ouest du pays, une partie des effectifs de l'espèce hiverne en pleine mer, s'approchant irrégulièrement des côtes [4 ; bg19]. Les groupes atteignant quelques centaines d'individus qui stationnent sur les côtes ne seraient qu'une petite partie de l'effectif présent plus au large. En Méditerranée, l'étang de Berre (Bouches-du-Rhône), ainsi que les étangs de Thau et de Bagnas (Hérault) attirent un effectif qui dépasse 1 000 individus à la mi-janvier [bg41-non publié]. L'effectif hivernal dénombré s'élevait à 4 000 oiseaux au cours de l'hiver 1996-1997 [1], mais il était sans doute sous-estimé du fait même de la distribution pélagique de l'espèce.

### Biologie

#### Ecologie

La Mouette mélanocéphale niche sur les îlots de végétation situés sur des marais salants, des lagunes, des roselières sur les fleuves, ou même dans des milieux artificiels comme les sablières, les digues de béton (musoirs) ou les

bassins de décantation de sucrerie, les stations de lagunage et sur les étangs. Elle niche fréquemment en colonie mixte avec la Mouette rieuse, mais aussi avec les sternes *Sterna* sp.

En hiver, outre son comportement pélagique, on la rencontre fréquemment sur les plages, les estuaires, dans les ports, en compagnie d'autres laridés. Elle est rare à cette époque à l'intérieur des terres (fleuves, grands plans d'eau, etc.).

### Comportement

Dès la fin de la reproduction l'espèce se disperse, souvent loin des colonies. Ce mouvement postnuptial débute à la fin du mois de juin et se poursuit jusqu'en octobre. Fin août, des centaines de migrateurs arrivent sur les côtes françaises. Des oiseaux d'Europe orientale et d'Ukraine peuvent ensuite se retrouver sur la façade atlantique en ayant suivi soit cette voie « nordiste » soit, en ayant coupé par le Sud-Ouest (et la vallée de la Garonne), en provenance de Méditerranée, à l'instar du Goéland leucophaea *L. michahellis*. L'espèce est grégaire en toute saison, en dortoir comme sur les sites de reproduction (en mer, comme dans les champs ou les labours).

La migration de retour est décelable dès le mois de février, mais elle bat son plein en mars et se prolonge en avril. A cette époque, de gros stationnements sont notés du Centre-Ouest à la Basse Normandie (y compris, en nombre moindre, en Bretagne) et sur le littoral méditerranéen où des milliers d'oiseaux peuvent se rassembler entre l'Hérault et les Alpes-Maritimes [bg19]. Ailleurs en Europe, le passage s'échelonne entre début mars et fin mai

### Reproduction et dynamique des populations

L'arrivée sur les colonies se produit en général à partir de la seconde moitié d'avril et en mai, bien que certains nicheurs précoces puissent le faire dès la fin mars sur le littoral atlantique français [bg5], ainsi que dans le nord de la France et même dès la mi mars dans le département de l'Hérault.

L'espèce est monogame, mais on ignore si le couple reste uni d'une année sur l'autre. Les couples peuvent être déjà formés avant l'arrivée sur la colonie. Ceux-ci parquent alors sur le site de reproduction et établissent le nid à même le sol, souvent dans la végétation herbacée. Celui-ci consiste en une simple excavation grattée, garnie de débris végétaux et de plumes. Les deux adultes semblent y participer.

Les œufs, crème ou gris pâle marqués de brun noir, déposés en mai et juin, sont au nombre de trois. Il y a parfois une ponte de remplacement en cas de perte de la première. L'incubation dure de 23 à 25 jours et les deux adultes se relaient pour cette tâche. Les jeunes nidifuges naissent simultanément. Ils sont nourris par le mâle et la femelle. L'envol se produit entre le 35<sup>ème</sup> et le 40<sup>ème</sup> jour. Les jeunes sont très vite indépendants.

Le succès de reproduction est très variable, parfois très bas (ne dépassant pas 2% dans certains cas). En Camargue, la productivité moyenne mesurée entre 1993 et 2000 est de 1 à 1,5 jeune à l'envol par couple [bg5].

L'âge de la première reproduction intervient à trois ans, parfois à deux [bg7], notamment dans les colonies nouvelles, semble-t-il [9]. L'espèce peut atteindre l'âge de 15 ans (reprise de bague), mais probablement plus en réalité.

### Régime alimentaire

Pendant la période de reproduction, l'espèce se nourrit essentiellement d'insectes terrestres ou aquatiques. Ainsi, la mise en eau des rizières en Camargue à la fin avril procure des terrains d'alimentation très recherchés où de nombreux invertébrés sortent de leur léthargie. En période internuptiale, cette mouette est plus éclectique. Elle se nourrit alors de petits poissons, de mollusques divers, de gastéropodes, et dans les champs, de vers de terre, de larves de coléoptères, voire de petits rongeurs. De même en Europe de l'Est, elle se nourrit parfois abondamment d'orthoptères.

### Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1130 - Estuaires (Cor. 13.2 et 11.2)

1140 - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse (Cor. 14)

1150 - Lagunes côtières (Cor. 21)

1160 - Grandes criques et baies peu profondes (Cor. 12)

1310 - Végétation pionnière à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses (Cor. 15.1)

1320 - Prés à *Spartina* (*Spartinion maritimae*) (Cor. 15.2)

1410 - Prés salés méditerranéens (*Juncetalia maritimi*) (Cor. 15.5)

3270 - Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodium rubri* et du *Bidention* (Cor. 24.52)

6440 - Prairies alluviales inondables du *Cnidion dubii* (Cor. 37.23)

### Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, aux Annexes II des Conventions de Berne et de Bonn et listée en catégorie B2a de l'AEWA (populations d'Ouest Europe, Méditerranée et Nord-Ouest Afrique).

### Présence de l'espèce dans les espaces protégés

La majorité des oiseaux nicheurs se reproduisent dans des espaces protégés, notamment la grosse population camarguaise, la colonie irrégulière de Noirmoutier, celles de la Vallée de la Loire et du Platier d'Oye dans le Pas-de-Calais (arrêtés de protection de biotope, Réserves Naturelles et/ou ZPS). En hiver, les oiseaux se répartissent tout au long des côtes et fréquentent alors essentiellement des milieux sans protection particulière.

## Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'espèce n'est pas menacée à l'échelle mondiale, c'est-à-dire européenne, puisque la Mouette mélanocéphale ne niche que sur ce continent. Son statut de conservation est jugé « favorable » [bg2]. L'effectif total est évalué entre 120 000 et 320 000 couples, ce qui dénote une certaine imprécision des effectifs, dû à l'approximation concernant le bastion de l'espèce – l'Ukraine – où la population est estimée entre 100 000 et 300 000 couples. Ailleurs, les pays qui accueillent les plus forts effectifs sont la Russie (3 000 à 10 000 couples), la Turquie (4 900 à 5 500), la France (environ 2 000), l'Italie (1 980), la Belgique (1 450) et la Grèce (1 000 à 1 350). Les autres pays hébergent moins de 1 000 couples. La population totale, bien qu'en augmentation dans plusieurs pays au cours des années 1990-2000, est considérée comme stable, du fait de la stabilité de ses effectifs ukrainiens.

En France, l'espèce est considérée comme « rare » [bg53]. Elle a niché pour la première fois en Camargue en 1965. Elle est depuis en constante augmentation avec 129-133 couples en 1989, 890-904 couples en 1997, 1 556-1 563 en 1999, tandis qu'en 2000, l'effectif national est estimé à 2 175- 2 195 couples [bg5]. Depuis ce dernier recensement national, les effectifs ont cru dans plusieurs régions (Pays de la Loire, Nord/Pas-de-Calais, Ile-de-France, Picardie, Haute-Normandie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, etc.), mais baissé fortement en Camargue, si bien que la population en 2004 était évaluée à un peu plus de 2 000 couples [bg52]. Cette augmentation a été mise sur le compte d'un effondrement supposé des effectifs ukrainiens et de leur redistribution [6 ; bg53], mais cet effondrement ne semble pas confirmé [bg2].

La population hivernante est probablement en augmentation, comme en témoignent les observations en Bretagne où l'espèce est aujourd'hui régulière à cette saison. Il est néanmoins difficile d'avancer un effectif précis, vu le comportement en partie pélagique de l'espèce en hiver. Depuis 2000, entre 2 700 et 6 550 oiseaux ont été dénombrés sur les côtes à la mi-janvier avec parfois des rassemblements de plus de 4 000 individus comme sur le port de Sète [bg41-non publié ; P. CRAMM, comm. pers.].

## Menaces potentielles

Il n'y a pas de menaces directes sur cette mouette par ailleurs protégée. Les menaces indirectes sont liées aux milieux qu'elle fréquente. En Camargue, la disponibilité des sites de reproduction peut être un facteur limitant son expansion. Le faible nombre des colonies dans cette région accroît bien entendu la vulnérabilité de la Mouette mélanocéphale en période de reproduction [7 ; 8]. De plus, les meilleurs îlots sont fréquemment occupés par le Goéland leucophée [bg53].

Par ailleurs, le piétinement des colonies soit par le bétail comme cela est arrivé au moins une fois au Platier d'Oye, Pas-de-Calais, soit par des sangliers *Sus scrofa* en Picardie en 2005 [C. DUPONCHEEL, comm. pers.], peut anéantir totalement une colonie.

Sur la Loire enfin, les crues de fin de printemps peuvent faire disparaître en quelques heures une colonie entière, en même temps que celles d'autres espèces (Mouette rieuse, Sternes pierregarin et naine).

## Propositions de gestion

Le point essentiel pour le maintien et l'accroissement des populations est la pérennité des sites de reproduction. En Camargue, ce n'est pas tant le dérangement humain que le manque d'îlots qui fait problème. Il a donc été nécessaire d'y créer de nouveaux îlots pour attirer les nicheurs. Des expériences dans ce sens ont été menées sur place [voir PIN & SADOUL – site Internet : [http://www.tourduvalat.org/news\\_137.htm](http://www.tourduvalat.org/news_137.htm)]. Ces auteurs signalent également les problèmes liés à l'occupation des sites de nidification potentiels par le Goéland leucophée. La gestion devrait envisager de limiter l'expansion de ces colonies ou d'empêcher leur installation, avec des méthodes adaptées, afin de favoriser la reproduction des laro-limicoles patrimoniaux.

S'il y a peu de choses possibles à entreprendre sur les îlots des fleuves comme la Loire, on peut en revanche pérenniser les sites de reproduction des lagunes ou des marais arrière-littoraux, en assurant à ces milieux une capacité d'accueil optimale. Cela n'est pas toujours le cas, y compris sur des réserves naturelles. Si les îlots n'y sont pas entretenus et/ou aménagés en période internuptiale, ils ne sont plus favorables à la reproduction, en raison de l'érosion des berges ou du développement non contrôlé de la végétation.

Sur certains sites privés, artificiels, comme les bassins de décantation de sucrerie ou les sablières, la gestion peut être menée à bien grâce à une coopération avec les propriétaires des sites, comme c'est le cas dans la Réserve de la Grande Noé (Haute-Normandie). Quand ces mesures – souvent simples et de mise en œuvre aisée – sont réalisées, l'accroissement des effectifs nicheurs se fait en général rapidement sentir.

## Etudes et recherches à développer

L'espèce est relativement bien suivie en France. Ses effectifs nicheurs sont régulièrement recensés [bg56]. Il est nécessaire de maintenir les suivis de la population nicheuse française afin de préciser son dynamisme spatial et numérique.

Les effectifs hivernants font l'objet de recensements exhaustifs irréguliers (les derniers en 1996/1997 et 2004/2005, en cours d'analyse). Des recensements locaux ou régionaux permettent de suivre localement l'évolution des effectifs, comme c'est le cas pour les sites comptés à la mi-janvier où une coordination mensuelle permettrait de mieux cerner la population de passage.

Un programme de marquage coloré international a été mis en place depuis plus de dix ans et permet de suivre les déplacements de l'espèce dans toute l'Europe de l'Ouest, en Europe centrale et en Ukraine. Il a permis également de constater un brassage important des individus qui peuvent nicher loin de leur lieu de naissance [3]. Le programme est relayé en France depuis plusieurs années et les observations d'oiseaux marqués de codes colorés sont nombreuses [5]. Les milliers de données récoltées n'ont pas encore fait l'objet d'une analyse approfondie, comme cela a été réalisé outre-Manche [2].

## Bibliographie

1. CREAM, Y. & DUBOIS, P.J. (1997).- Recensement des laridés hivernant en France. Hiver 1996/97. *Ornithos* 4(4): 174-183.
2. HENSON, R. (2004).- Colour-ringed Mediterranean Gulls at Folkestone 1998-2002. *Kent Bird Report 2001* 50: 165-178.
3. MEININGER, P.L. & FLAMANT, R. (1999).- *Breeding populations of Mediterranean Gull in the Netherlands and Belgium*. In MEININGER, P.L., HOOGENDOORN, W., FLAMANT, R. & RAEVEL, P. (Eds). - Proceedings of the 1st International Mediterranean Gull Meeting, Le Portel, Pas-de-Calais, France. 4-7th September 1998. 47-54 p.
4. MISIEK, P. (1992).- La Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus* sur le littoral méditerranéen français en période de migration. *Faune de Provence* 13: 57-69.
5. RAEVEL, P. & DUPONCHEEL, C. (2001).- *Premiers résultats du programme français de marquage coloré de la Mouette mélanocéphale Larus melanocephalus*. Communication orale au 26ème Colloque Francophone d'Ornithologie, Limoges, 21-22 avril 2001
6. RUDENKO, A.G. (1996).- Present status of gulls and terns nesting in the Black Sea Biosphere Reserve. *Colonial Waterbirds* 19(Special publication 1): 41-45.
7. SADOUL, N. (1996).- *Dynamique spatiale et temporelle des colonies de charadriiformes dans les salins de Camargue: implications pour la conservation*. Thèse Université Montpellier II. 161 p.
8. SADOUL, N. (1998).- Expansion des Laridés en Camargue : population en bonne santé ou dysfonctionnement? *Nos Oiseaux* 45(Suppl. 2): 83-86.
9. YESOU, P. (1997).- Nidification de la Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus* en France, 1965-1996. *Ornithos* 4: 54-62.